

MATRA AU CONGO

Le hogs du 20/03/89

L'intermédiaire des ventes de missiles incarcéré

L'intermédiaire présumé dans la vente avortée de missiles Matra à des personnes se réclamant de la République populaire du Congo, Thierry Miallier qui avait été interpellé, mercredi à Tignes, a été inculpé de « faux et usage de faux, et tentative d'escroquerie » et placé sous mandat de dépôt.

Le parquet du tribunal de Paris avait ouvert une information judiciaire à la suite d'une enquête du général Fleury, chef de l'état-major particulier du président François Mitterrand, qui avait abouti au refus de l'autorisation d'exportation de missiles « Mistral » au Congo. Selon l'hebdomadaire « L'Événement

du Jeudi », la France s'apprêtait à vendre une cinquantaine de missiles sol-air « pour une somme de 50 millions de francs », engins qui auraient en fait, été destinés à une réexportation « sans doute vers l'U.R.S.S. ».

De source française informée, on estimait que les deux gouvernements s'étaient alarmés vers le 20 février, le président congolais Denis Sassou Nguesso ayant alors indiqué à M. Jean-Christophe Mitterrand, conseiller du président pour les Affaires africaines, qu'il ignorait tout d'un contrat entre Matra et son pays pour l'achat de ces missiles, concurrents du « Stinger » américain.